Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème sur succession

Par natang

ma mère a perdu mon beau père en mai 2013, il était marié au dernier des deux vivants, il avait 3 enfants d'un précédent mariage.
mon beau père a hérité de sa mère en 2004 d'un montant d'environ 70.000 ?, il a placé une partie de cette somme (45000 ?) sur un contrat d'assurance vie (bénéficiaire en cas de décés - ma mère). il avait également une maison qui a été estimée à 260.000? sur la déclaration de succession.

ma mère a opté pour le quart de propriété et le 3/4 en usufruit.

les enfants contestent la déclaration de succession car ils veulent que le notaire réintègre les 70.000 euros de l'héritage reçu de leur grand-mère.
ont t'ils le droit de réclamer cette somme alors que mon beau père a dépensé une partie de la somme qu'il a reçu de cet héritage soit 25.000 ? (améliorant son train de vie) sur 9ans ce qui fait environ 2700 ?uros p/an !!! et de réclamer le montant placé en assurance vie alors que ma mère en a été bénéficiaire ???

ma mère leur a proposé de racheter (la maison) part estimé à ce jour à 43.000 ? chacun soit une proposition total de 130.000 ? pour sortir de cette succession
ils refusent et réclament les 260.000 ? (estimation de la maison) et 70.000 ? (héritage de leur grand mère décédée en 2004)

que peut t'elle faire ?

vous remerciant de votre réponse et restant à votre disposition si mes explications n'ont pas été assez claires.

cordialement